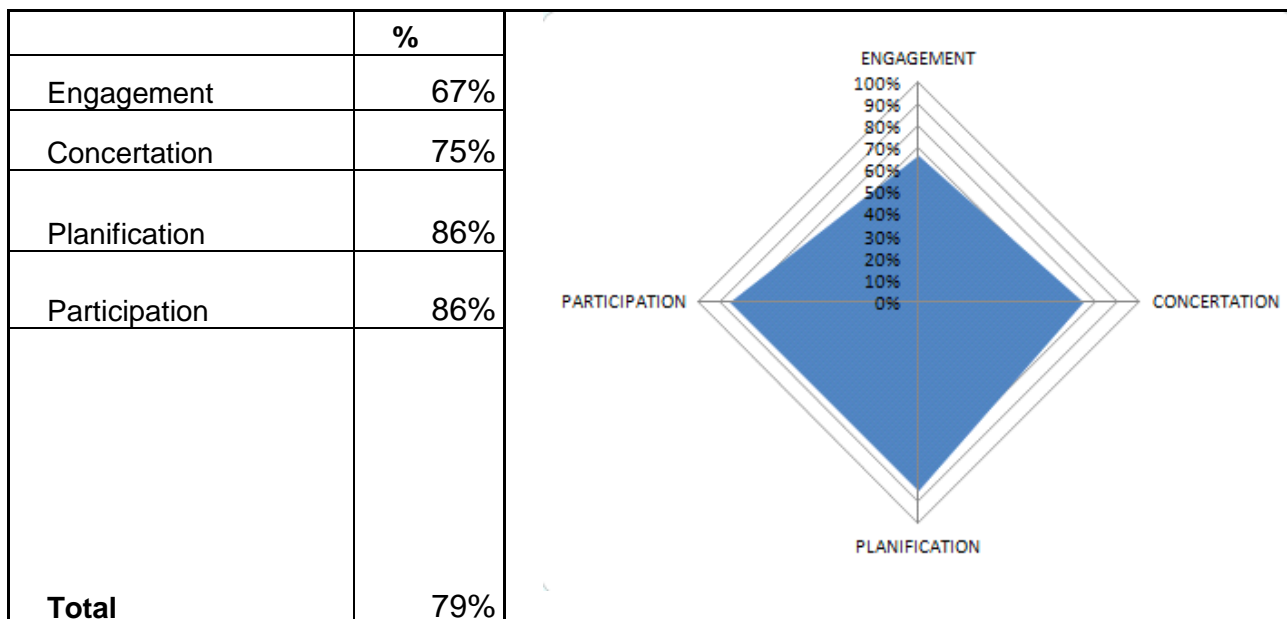


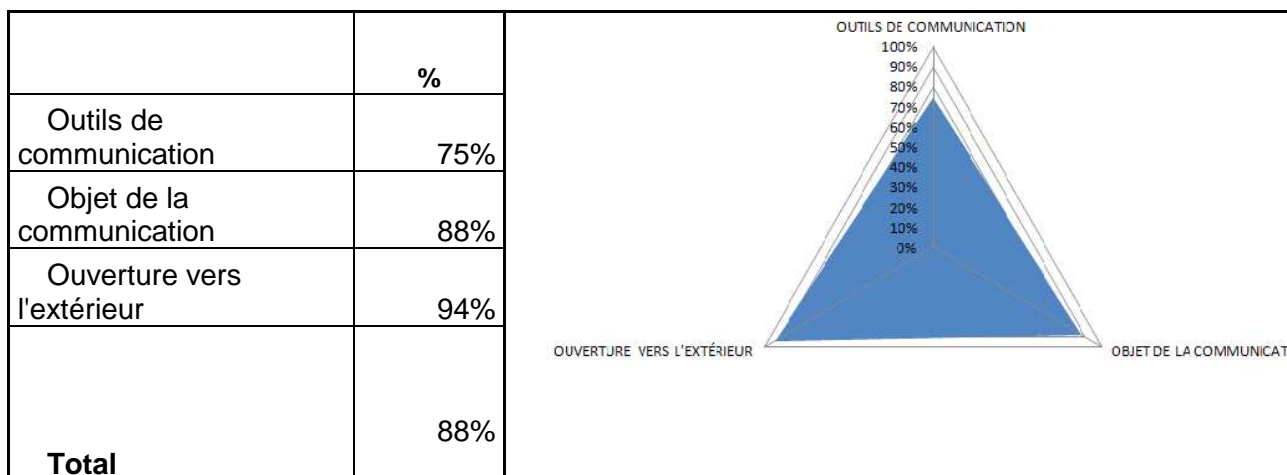
FICHE DE LABELLISATION 2016 COLLEGE NOTRE-DAME DE LA PAIX - ERPENT

1. Evaluation quantitative

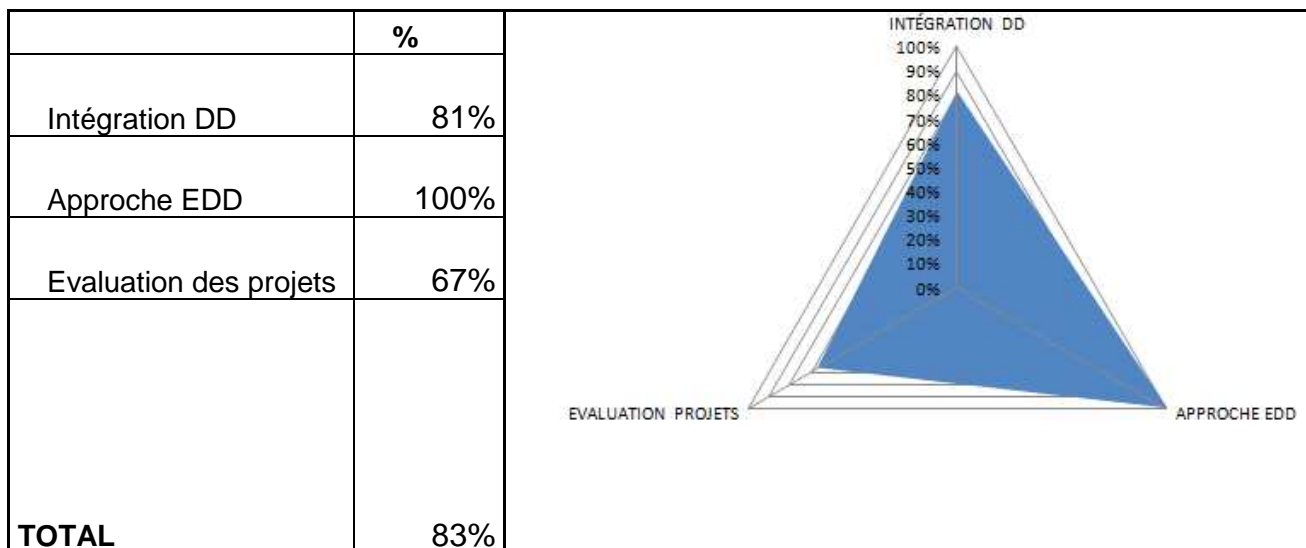
- Participation, management, pilotage



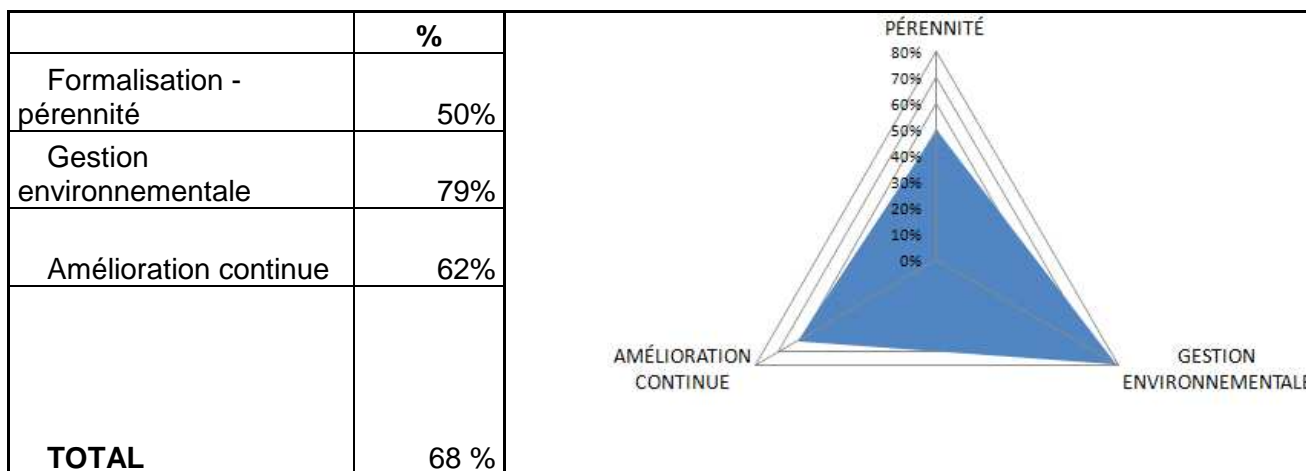
- Communication, ouverture vers l'extérieur



- **Projets pédagogiques et actions de sensibilisation**

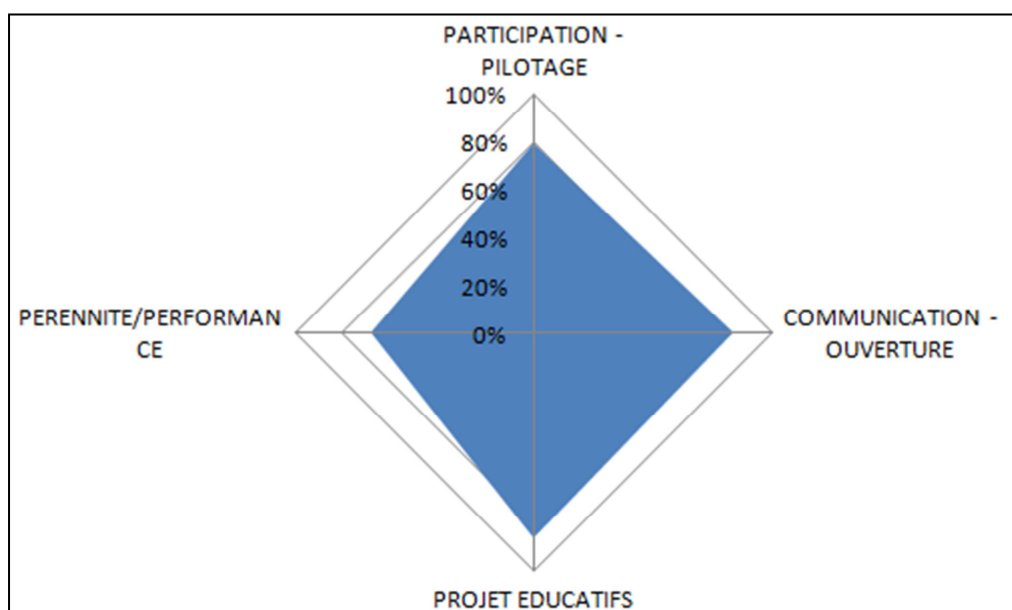


- **Pérennité, performance**



- **Total**

	Pourcentage
PARTICIPATION - MANAGEMENT - PILOTAGE	79%
COMMUNICATION - OUVERTURE	88%
ACTIONS DE SENSIBILISATION ET PROJETS PEDAGOGIQUES	83%
PERENNITE/PERFORMANCE	68%
TOTAL	78%



2. Evolution 2014-2016

	Evolution positive	Actions suggérées en 2013 non prises en compte ou actions abandonnées
Participation – management – pilotage	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers mis à disposition pour l' « Agenda 21 » scolaire • Heures de fourche communes pour les coordinateurs • Structuration de l'éco-team 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de réelle structuration du comité de pilotage • Pas d'heures de coordination mises à disposition pour la coordination
Communication – ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une plateforme internet en cours • Collaboration avec les écoles jésuites en lien avec le développement durable • Avancées au niveau de la collaboration avec la Ville de Namur concernant la politique de mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Le lien avec le primaire ne se fait pas au niveau de l' « Agenda 21 » scolaire
Actions de sensibilisation et projets pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Davantage de projets menés dans les différents degrés d'enseignement • Interdisciplinarité dans le cadre des retraites • Projet de semaine DD pour l'ensemble de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuité des actions de sensibilisation entre le primaire et le secondaire
Pérennité et performance	<ul style="list-style-type: none"> • Equipement de tri des déchets à l'intérieur du bâtiment et procédure mise en place pour la collecte • Changement de l'offre alimentaire en concertation avec le traiteur • Cautions sur les canettes 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des indicateurs • Formalisation des procédures

3. Evaluation du jury

Le jury de validation des labels « Agenda 21 » scolaire est composé d'Evelyne Otten (DGARNE – Administration régionale de l'Environnement), Alain-Yves Lamberts (Fédération Wallonie-Bruxelles), Joëlle Vandenberg (Réseau Idée), Thierno Ndiaye (Coren asbl).

Les cotations pour l'octroi du label « Agenda 21 » scolaire sont les suivants :

< 60 % : pas de labellisation

De 60 à 70 % : 1 planète

De 70 à 80 % : 2 planètes – minimum 60 % pour chaque axe

> 80 % : 3 planètes – minimum de 70 % pour chaque axe

Le jury a le plaisir de valider l'octroi du label « Agenda 21 » scolaire – 2 planètes au Collège Notre-Dame de la Paix Erpent.

Le jury félicite l'école pour son investissement. Il trouve, notamment, remarquable l'évolution terme de dynamique de projets et d'engagement des enseignants et des élèves. Il a également apprécié les efforts menés au niveau de la gestion environnementale.